

Composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles

Concours d'accès à l'école nationale de la magistrature Session 2012

Quel avenir pour les frontières ?

Observations préliminaires :

Ce sujet, classique, peut sembler facile. En réalité, sa formulation pose une première difficulté pour les candidats qui depuis la réforme du programme du concours sont supposés privilégier la société française contemporaine.

Ensuite, les candidats sont fortement incités à faire preuve d'une culture juridique et une connaissance des institutions judiciaires. Le sujet ne s'y prête pas aussi facilement à moins d'avoir par exemple des connaissances en droit international public ou privé.

En tout état de cause, l'épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à comprendre une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, etc. (d'où l'importance de la diversification des références). Les correcteurs (correction en binôme) vont vérifier vos connaissances, votre analyse et votre capacité de raisonnement, la démonstration, la capacité d'argumenter mais aussi la maîtrise de la langue française, les qualités rédactionnelles, etc.

I – Aborder le sujet en recherchant les matériaux nécessaires

1 – Définition du sujet

☞ Prendre le temps, au brouillon, de définir chaque terme du sujet et de s'interroger sur leur association.

1.1 Les frontières : comme le laisse entendre l'intitulé (emploi du **pluriel**), le terme « frontière » a plusieurs sens :

- c'est la « *ligne de front* », le tracé dans son acceptation géopolitique (les « villes frontières », les gardes-frontières par exemple) ;
- la frontière est une « limite » (cf le *limes* romain) qui définit un espace au-delà duquel on part à l'aventure (cf l'analyse de Tocqueville sur les Américains) ;
- une frontière contribue à définir un noyau et des périphéries voire une identité (la citoyenneté, la nation, etc) ;
- la frontière protège (cf la volonté d'augmenter la sécurité et la sûreté des citoyens depuis 2001) : on renforce les contrôles aux frontières et à l'intérieur, on conçoit la guerre préventive au-delà des frontières, dans les autres Etats ;
- la frontière contribue plus ou moins bien à un ordre juridique (la souveraineté, la citoyenneté, l'asile, le droit des étrangers, etc) ;
- c'est la « *barrière économique, commerciale* » dans son acceptation économique ;

- la frontière est un marqueur d'identité (cf le débat sur l'identité nationale, la « ligne bleue des Vosges ») ;
- la frontière est aussi une partie intégrante des croyances et des mythes sur l'unité d'un peuple voire l'idée d'une unité naturelle d'un territoire ;
- c'est enfin la « *Frontière* », évoquée par des hommes politiques comme John F. Kennedy ou Jacques Chaban-Delmas.

Les frontières existent à des fins multiples. A des fonctions différentes correspondent des frontières différentes. Devant un tel sujet, il est suggéré de procéder à une rapide **typologie** au brouillon :

- frontières naturelles/artificielles ;
- frontières réelles/fictives ;
- frontières arbitraires/conventionnelles ;
- frontières ouvertes/frontières fermées ;
- ligne/zone (distinction anglo-saxonne entre *boundary* et *frontier*).

Proposition de définition : « *la frontière est une discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique ou imaginaire* ».

La frontière est à la base une institution politique qui interpelle le candidat à l'ENM. Les lois régissent des territoires clos dans lesquels s'appliquent des systèmes juridiques pour arbitrer des conflits et imposer des sanctions (cf l'entraide civile internationale par exemple)

1.2 Avenir : l'autre terme du sujet est l'avenir, période de temps qui n'est pas accomplie et qui s'oppose au passé et au présent.

Chez Corneille, il signifie postérité. Il peut évoquer également la prospérité ou le succès futur (avoir de l'avenir, être sans avenir). Le terme futur concurrence de plus en plus ce terme par influence de l'anglo-américain future. En vieux français, il désignait l'idée de réussite, de parvenir à ses fins.

Jacques Attali dans sa Brève histoire de l'avenir imagine pour sa part l'évolution des sociétés en cœur et périphérie.

☞ N'hésitez pas à décomposer le sujet en recherchant d'éventuels sens avec une reformulation de l'intitulé posé par le jury (pluriel/singulier, majuscule/minuscule). En apparence, le sujet porte sur l'avenir des frontières mais en retournant le sujet, on pourrait s'interroger sur le rôle des frontières sur l'avenir (et les exemples d'utopies d'un monde sans frontières et sans violences).

2 – Recherche des idées

La frontière entretient plusieurs paradoxes. Synonyme de front, elle évoque le **danger**, les **tensions** (c'est un « front »). Elle a pour autant vocation à stabiliser les relations entre deux entités. C'est souvent un lieu d'échanges et de rencontres.

Notion réelle (les lignes de démarcation, les contrôles), elle est aussi un imaginaire puissant (l'espoir d'une vie meilleure pour les migrants, la justification d'une cause nationale).

Si cette notion peut à la fois paraître désuète (l'air du temps est au « sans frontière »), elle resurgit partout directement ou indirectement (les conflits frontaliers, les guerres commerciales, le communautarisme,...).

Elle reste une notion ambiguë : au-delà d'une appréciation très répandue et négative qui assimile la frontière à la barrière, la contrainte, l'arbitraire, le colonial, doit se substituer une notion plus positive : la Frontière et la capacité des sociétés à repousser certaines frontières.

La frontière a été à l'origine de nombreux conflits ou tensions. Peut-on imaginer un monde sans frontières ? Utopie sociale (faire disparaître tous les clivages sociaux par exemple), espoir d'une nouvelle communauté internationale (l'exemple de la construction européenne ?).

Finalement, **a-t-on besoin** de frontières ? Si on reconnaît qu'il est toujours utile d'établir des frontières politiques, ne faut-il pas les établir sur des valeurs culturelles ?

3 - Formulation de la problématique retenue

Dans une société de plus en plus globalisée, où les enjeux économiques ou culturels semblent de plus en plus importants, la frontière fait-elle encore sens ?

4 – Rassembler les références à partir de quelques rubriques

Une bonne copie est celle qui associe à chaque idée des exemples (une statistique, un fait économique ou social) ou des références. Il faut donc passer ¼ d'heure à recenser, par thématiques se rapprochant du sujet, quelques éléments dont on prendra soin par la suite une fois le plan retenu de trier et de retenir les seuls qui soient utiles et pertinents. Si les thématiques d'actualité, de littérature ou de droit s'imposent systématiquement, veillez à certaines rubriques en fonction du sujet (ici, la géopolitique par exemple).

autour de l'histoire – La Grande Muraille de Chine. La Cité grecque, la polis. Rome antique (notamment la fondation de Rome et le sang versé entre les deux frères) et les Barbares : la notion de *limes*. Les Grandes Découvertes (la fin de l' « Ancien » Monde). Démocraties de l'Entre-deux-Guerres : Ligne Maginot et guerres de frontières (exemple : les Sudètes). Ordre politique de Yalta-Postdam (« *Est/ouest* »). Le « Rideau de fer » (7 000 Km), le Mur de Berlin, « *frontière indigne* » (Gunter Grass). La Construction européenne (« *la suppression des frontières* », « *le marché unique* »). Fin de la Yougoslavie et de l'URSS : découpage de 10 800 km de nouvelles frontières internationales en Europe centrale et de l'Est, « *la balkanisation* ». De Gaulle et « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* ». La Frontière aux Etats-Unis (cf travaux de F.J. Turner, *The Frontier in American History*, 1953).

autour de l'actualité – Immigration. Les clandestins. Le conflit israélo-palestinien (la « *ligne verte* », le « *Mur* »,...); le développement du droit humanitaire, le devoir d'ingérence, le recours aux « *Médecins sans Frontières* »; le communautarisme; les débats autour de la mondialisation (« *fabriquer français* »); les nouveaux Etats (exemple du Darfour); l'association de la Turquie à l'Europe; le sort des Roms en Europe.

autour du droit – La problématique de la délimitation des frontières maritimes (cf. par exemple l'accord de New-York sur les stocks chevauchants). La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Accords de Schengen. Lapradelle (La Frontière, 1928) : la frontière est une zone entendue comme un espace où des régimes juridiques particuliers s'appliquaient. Effets du droit sur la souveraineté (droit humanitaire, droit pénal international,...). Convention de Vienne sur la succession des Etats de 1978 et le caractère primordial des frontières. Droit de l'asile (en France, la cour nationale du droit d'asile). Le droit des étrangers. Traité de 1992 sur l'Union européenne et la coopération en matière de justice.

autour de l'économie – le clivage économique Nord-Sud. La Mondialisation comme tentative de redessiner ou de supprimer les frontières économiques. Les délocalisations industrielles ; les barrières tarifaires. Exemple du marché européen intégré (1993). GATT. « L'exception culturelle ».

autour de la sociologie – les frontières sociologiques (Ecole de sociologie urbaine de Chicago, l'Apartheid en Afrique du sud, la mobilité sociale et les classes socio-économiques dans les sociétés, les tabous, le régime des castes, ...).

autour de la géopolitique – Kjellen inventeur du concept de géopolitique. Mackinder (le concept de « *pivot géographique de l'histoire* »). Haushofer (père de la géopolitique allemande, la Geopolitik, innovant l'idée d'un « *cadastre planétaire* »). Contestation par la géographie politique (Albert Demangeon, Jacques Ancel). Le concept de « *rimland* », ceinture d'atterrages bordant l'Eurasie et située de la Norvège à la Chine côtière inventé par Nicholas Spykman qui servira par la suite de mode d'expression à la stratégie du « *containment* » de Kennan en 1947. La stratégie des « *dominos* ». Ratzel (La géographie politique) et la conception de « *frontières mouvantes* », sorte d'organe périphérique d'un Etat « *vivant* » : théorie organiciste de l'espace selon laquelle la frontière serait une « *peau* » dilatable au gré du *Raumsin*, sens de l'espace des peuples.

☞ Vous disposez tous de connaissances dans un domaine particulier. La recherche des références doit reposer sur vos points forts pour cacher vos éventuels points faibles. Ainsi, celui ou celle qui s'est investi sur les questions européennes peut utiliser à bon escient ses connaissances pour les mettre en œuvre sur le sujet. L'Union européenne est intéressante. Une « union » qui se réfère à ce qui est européen : voilà deux dimensions qui peuvent entrer en conflit ou au moins poser des interrogations sur les limites de l'Europe.

II – Plan sommaire proposé à titre de suggestion

Introduction

[**accroche**]¹ C'est le roi Henri IV, alors qu'il tentait par ailleurs d'effacer la barrière idéologique entre protestants et catholiques, qui institua le corps des ingénieurs géographes. Ces derniers reçurent pour mission première de cartographier les places frontières qui firent la gloire par la suite d'un Vauban. Car une frontière au départ est une notion géographique permettant ainsi de distinguer les frontières naturelles et les frontières artificielles. Mais cette

¹ Il s'agit d'éviter une réponse trop précoce, une affirmation abrupte.

première distinction peut déjà prêter à contestation. Ainsi le Rhin a fait l'objet de polémiques dans les années 20 entre les tenants de la conception germanique de « *l'Etat-fluvial* » et ceux de la conception française du « *fleuve-frontière* », preuve que la frontière est avant tout un concept et non une réalité géomorphologique. Elle devient dès lors une sorte de produit idéologique dont le nationalisme s'est servi avant d'être l'objet de critiques portées par certains courants du libéralisme économique. Y a-t-il encore besoin de frontière alors que le « *village planétaire* » soumis à la mondialisation est témoin de la suppression des frontières économiques et commerciales ? Quel est l'avenir des frontières ? **[on rappelle l'intitulé du sujet]**

[définition des termes du sujet] Les frontières demeurent voire se renforcent. Elles évoluent dans leur expression ou leur portée mais elles existent toujours comme si toute société avait besoin de frontières parce qu'elle a besoin de repères et qu'une frontière contribue à donner du sens à un projet politique ou social. Cette perception réaliste justifierait ainsi l'idée qu'on ne puisse pas se passer de frontières. Mais ce réalisme conduit aussi à l'affirmation que les frontières sont utiles dès lors qu'il ne s'agit pas d'un front mais tout simplement d'une zone d'échanges. Par définition, une frontière, discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique ou imaginaire recouvre plusieurs sens et interprétations qui évoluent au fil du temps et des cultures.

[on pose la problématique retenue] La frontière est au cœur des projets humains. Individuels avec les tentatives désespérées des uns pour accéder à un supposé « eldorado » occidental ou les espoirs de certains pour un monde sans frontières (comme par exemple l'initiative de Médecins sans frontières). Collectifs avec les volontés politiques d'affirmation d'un Etat ou l'affirmation d'un libéralisme économique dépassant les frontières et proposant un modèle de consommation unique. La frontière est donc source de contradictions. Parce qu'elle est au cœur d'un processus d'identification, elle est nécessaire. Parce qu'elle vient contredire une société de plus en plus globalisée, elle est remise en question.

[annonce de plan] Les frontières sont ainsi un obstacle (I), subi ou recherché. Mais la frontière est aussi un projet (II) toujours en devenir parce qu'elle reste indéfinie.

I – La frontière indépassable

A – Si la frontière semble une notion dépassée, les frontières s'imposent toujours.

Evoquer la frontière semble aujourd'hui relever du passé. En ce sens, la frontière renvoie à un concept de géopolitique qui peut sembler dépassé. Si autrefois, une frontière avait du sens sur un plan militaire, ce n'est plus le cas dorénavant. L'école allemande du début du XX^e siècle a insisté, avant même son interprétation par le Troisième Reich, sur les territoires devant servir aux intérêts économiques ou démographiques de l'Allemagne, puissance centrale de l'Europe. La Ligne Maginot pour sa part, reprenant là un concept ancien remontant à la Grande Muraille de Chine puis au Mur d'Hadrien, semblait protéger le territoire derrière sa frontière administrative. Or, l'évolution technologique et les nouvelles tactiques militaires (notamment en matière de guérillas) ont mis fins à cette vision étriquée de la frontière. A quoi sert une frontière alors que les missiles balistiques ne sont pas soumis à des conditions particulières de lancement pour présenter une menace effective ? A quoi sert une frontière alors que le terrorisme moderne a su frapper au cœur des cités occidentales ?

Cette idée de frontière serait également perdue de vue en raison de la tentation d'un monde sans frontières. L'exemple d'Internet témoigne de la remise en cause apparente des

frontières en permettant une communication rapide et libre dans le monde entier, la constitution d'espaces sociaux défiant les contrôles étatiques, etc. Cette vision d'un monde désormais sans frontières a toutefois été critiquée par Régis Debray dans son *Eloge des frontières* en 2010.

La frontière serait donc une notion dépassée, voire démodée. Pour autant, elle offre un second paradoxe. Elle n'a jamais été autant d'actualité qu'en ce début de XXI^e siècle.

Les conflits se perpétuent autour de questions de souveraineté territoriale et donc de frontières : la mer de Chine est l'objet de tensions grandissantes entre plusieurs pays. Tenir une frontière est aujourd'hui, près d'un siècle après la première guerre mondiale, un témoignage de la capacité d'un Etat à agir ou tout simplement d'exister. Les Etats africains, confrontés à des dissensions, à des corruptions au sein de l'appareil d'Etat, peinent à contenir certains mouvements comme récemment au Mali. A peine créé, l'Etat du Darfour est en proie à des guérillas. La région des grands lacs africains, où se côtoient plusieurs états, est sujette à des guerres civiles à nouveau.

Ce premier paradoxe trouve une illustration avec les polémiques concernant les paradis fiscaux. D'un côté, grâce à la libéralisation des échanges financiers et économiques, il a été possible de faire circuler des capitaux. De l'autre, ces paradis fiscaux, qui échappent à l'emprise des Etats, symbolisent l'idée d'une frontière protectrice pour certaines entreprises ou personnalités. L'Etat régalien est en partie impuissant face à ces phénomènes. Ce constat vaut également pour les pavillons de libre immatriculation (appelés par simplification de complaisance) au moment où les Etats côtiers, victimes de naufrages et de marées noires, essaient de renforcer leurs contrôles sur ces navires.

Le besoin de contrôle conduit au besoin de frontières.

B – Toute société a besoin de frontières.

Malgré la doctrine soviétique de l'Etat fluide, caractérisée par la dévalorisation des frontières du fait du principe de la libre disposition des nations, liée à l'internationalisme prolétarien, qui resta en vigueur jusque dans les années 30, la frontière n'est pas remise en cause fondamentalement. Toute société a besoin de frontières. Mais il existe plusieurs types de frontières en réalité.

Historiquement, la délimitation d'une frontière était sacrée. Dans l'Antiquité, les textes des accords frontaliers comme ceux des traités d'alliance étaient déposés dans des sanctuaires vénérés. Les dieux étaient appelés à sacrifier ce que les hommes n'étaient pas capables de respecter. Parmi eux, figure notamment Hermès *epitermios* : ce dieu mobile, perce-murailles, gardien des portes, témoin des trêves ou serments, il est le guide des voyageurs et le conducteur des âmes vers l'Hadès.

Délimiter les frontières reste toujours sacrée dans les sociétés modernes. Le champ social est traversé par le respect de certains rites initiatiques. Appartenir à tel clan ou telle caste peut nécessiter de franchir une frontière qui délimite un espace propre. Le « *bizutage* », désormais pénalement répréhensible, revient à initier de nouveaux venus et leur permettre d'accéder à une communauté privilégiée. De manière plus générale, l'obtention de certains titres sont nécessaires pour accéder à un rang social donné. Le compagnonnage de France l'illustre pour certains métiers manuels comme en matière d'études universitaires, il y a des

repères. Ceux qui ont réussi tel concours sont privilégiés comme autrefois les jeunes nobles anglais devaient faire le tour de l'Italie avant de prendre leurs fonctions. Aujourd'hui, des programmes comme Erasmus soulignent l'intérêt de passer les frontières au sens propre comme au sens figuré.

La frontière constitue un objet de fascination pour les individus comme pour les sociétés. L'aventure a consisté dans la recherche de nouveaux espaces, au-delà des frontières habituelles. L'aventure moderne se mobilise autour de nouveaux défis qui eux aussi consistent à franchir des interdits. Il s'agit donc d'atteindre et de repousser les frontières conformément à l'évolution de l'espèce humaine. Une société sans frontière n'est donc pas envisageable.

En effet, toute société a besoin de repères et d'appropriation. C'est en cela qu'elle a besoin de limites entre les uns et les autres, au nom de cette « *insociable sociabilité* » propre à l'espèce humaine. Ainsi, le droit de propriété est au cœur du fonctionnement de toute société. Contrairement à certaines utopies ou doctrines politiques qui souhaitent libérer les individus de cette entrave (« *la propriété, c'est le vol* »), la plupart des théoriciens du contrat social se sont attachés à démontrer le rôle essentiel de la propriété. Moteur de la vie économique chez les penseurs libéraux du XVIII^e siècle, la propriété est aussi le témoignage de l'attachement d'une société à certaines libertés essentielles (notamment chez John Locke). Protéger la propriété nécessite des frontières établies et respectées. Mais cette propriété traduit également le besoin de disposer d'un espace propre, intime au cœur même de cette liberté moderne perçue avec finesse par un Benjamin Constant. Le besoin de frontière commence par le respect de l'intimité des uns et des autres. Les « *haies* » (du francique *haga*) avant de désigner des clôtures végétales étaient des limes forestiers protégeant les unités politiques du Haut Moyen Age. La frontière est donc une protection au sein de la société. A condition de demeurer touffues, d'être épargnées par les pâtures et les coupes de bois, elles constituaient un obstacle efficace contre toute cavalerie, mode coutumier des tribus nomades.

Car la frontière constitue une protection. Le protectionnisme devient même une politique économique en soi à l'image des tarifs Méline à la fin du XIX^e siècle en France. Ce besoin de protection se vérifie lors des périodes de crise économique et sociale, signe de peurs inavouées. C'est pourquoi de nouvelles frontières sont érigées pour maîtriser certains progrès. En matière de bioéthique, la société moderne a besoin de repères en instituant des instruments juridiques fixant des règles.

Les sociétés modernes recherchent en effet une plus grande sécurité ou sûreté. La plupart des sociétés occidentales développent les moyens de lutte contre les passagers clandestins, les « *immigrés illégaux* ». Sous la pression des opinions publiques, les réfugiés sont confinés à des zones d'attente dans l'attente d'être rapatriés vers leurs pays d'origine.

[transition] Ce besoin de frontières témoigne des différentes interprétations possibles, preuve que la frontière, parce qu'indéfinie, a un devenir.

II – Les frontières en devenir

A - La frontière : une ligne (de front) ou une zone (de rencontres)

La frontière est d'abord un front : elle est synonyme de dangers. C'est une discontinuité en ce sens. Mais la frontière stabilise également les relations sociales et politiques : elle est synonyme de sécurité. C'est alors une continuité.

La frontière a vocation à rompre une continuité. Elle sépare de l'Autre par nature. Selon Denys d'Alexandrie, interprété par Christian Jacob dans La Description de la Terre habitée de Denys d'Alexandrie, le nomade c'est l'autre par excellence. A l'instar du monde romain soucieux de se distinguer des Barbares qui vit sous l'empereur Hadrien se constituer le Mur d'Hadrien (117 km du « *vallum Hadriani* »), il s'agit d'une séparation faisant fonction d'identité proclamée. Dans Mémoire d'Hadrien, Marguerite Yourcenar s'attache à dresser un parallèle entre la constitution du Mur d'Hadrien, obsession de cet empereur et l'attachement de ce dernier à son favori qui n'appartenait pas pour autant à ses proches. Cette séparation traduit le plus souvent des peurs face à un inconnu (celui du Désert des Tartares de Drogo décrit par Dino Buzzati par exemple). Elle s'appuie parfois sur un fait qui s'imposerait comme une évidence. C'est notamment le rôle donné aux frontières dites naturelles. Par frontière naturelle, on entend généralement un tracé prenant appui, à une grande échelle, sur une configuration physique linéaire comme un fleuve (le Rhin) ou la mer. Pour autant, ces faits ne s'imposent pas comme une évidence en soi. L'Himalaya, barrière naturelle en soi continue à faire l'objet de contestations entre Chinois et Indiens.

La frontière est ensuite une enveloppe continue d'un ensemble spatial, d'un Etat qui a atteint suffisamment de cohésion politique interne et d'homogénéité économique pour que les clivages principaux ne traversent plus l'intérieur du territoire et de la collectivité humaine concernée. Les barrières fiscales autrefois intérieures ont été progressivement abolies en même temps que l'Etat se débarrassait de certaines barrières sociales. La France de l'Ancien régime, sous l'influence des physiocrates et des philosophes du Siècle des Lumières connut plusieurs réformes en ce sens. Inachevées, ces réformes donnent place ensuite à la Révolution qui créa de nouvelles frontières au sein de la République nouvellement proclamée : les départements se substituèrent aux provinces et autres Etats pendant que la guerre était menée sur les frontières extérieures. La cohésion nationale s'est faite sur ces différentes frontières à l'image des « *places fortes frontières* ».

La frontière est enfin un lieu de rencontre positif. Au-delà de l'exemple historique de l'île des Faisans à la frontière franco-espagnole, il s'agit bel et bien d'une tradition illustrée par l'étymologie du terme « *conciliabule* », dont l'origine gallo-romaine renvoie aux négociations menées sur les lisières de deux « *pagi* ». C'est un lieu d'apaisement permettant de réduire les tensions et de donner un sentiment de sécurité (la frontière n'a pas la même signification que la ligne de démarcation). La quarantaine en droit maritime en est une illustration. Il s'agit d'un isolement de quarante jours imposés leur arrivée dans un port à des personnes ou des marchandises transportées par navire en raison des risques de contagion qu'elles présentent.

La frontière, élastique dans son concept, répond à un besoin permanent du corps social. L'avenir de ce dernier, sous forme de projet politique, est lié à une frontière dont la définition ou les attentes dépendent de ce projet politique.

B - La Frontière, objet indéfini par nature est un filtre non imperméable.

La frontière reste indéfinie. Désavouée, elle est l'objet de manipulations.

En droit international public, la frontière marque le point où cesse une compétence territoriale et où commence une autre compétence territoriale. Elle est liée à un territoire et une compétence. Or, l'évolution des relations internationales contredit cette perception.

Qu'est ce qu'un territoire aujourd'hui compte-tenu des flux économiques, humains et technologiques ? Les théories américaines, notamment de « guerre préventive » ont pour constat de départ que les frontières existantes ne suffisent plus à garantir le sanctuaire américain et que la défense d'un territoire ne commence pas sur sa propre frontière mais dans au sein du territoire supposé adverse.

La frontière, à l'image de la géopolitique, est l'objet de manipulations. L'existence d'accord signé entre deux parties ne garantit pas une validité absolue. La guerre Iran-Irak a été déclenchée cinq ans seulement après l'accord frontalier d'Alger en 1975 sur décision de Saddam Hussein pourtant signataire de cet accord. Cette manipulation se retrouve également dans le domaine social et économique. Que signifie désormais une entreprise nationale ? Toute société économique doit s'appuyer sur des réseaux, des alliances internationales, au-delà des frontières obligeant les pouvoirs publics à redéfinir leurs critères d'aides en matière de compétitivité économique. Le modèle centre-périphérie a développé un système spatial dissymétrique fondé sur la domination et l'exploitation par un sous-ensemble (le centre) d'autres sous-ensembles (la périphérie). Ce concept avancé par Werner Sombart dans Le capitalisme moderne en 1902 a été repris par des économistes du sous-développement (L'Echange inégal d'Arghiri Emmanuel, Le développement inégal de Samir Amin) : les frontières, pour la plupart issues de la décolonisation, n'empêchent pas les sociétés occidentales d'exploiter le territoire des pays en voie de développement.

Mais la frontière est surtout restée un objet imaginaire. Elle figure en premier lieu l'aventure. Repousser ses limites quelles qu'elles soient est sans doute le message implicite offert par la frontière. Méconnue, la frontière est source de conflits et d'incompréhension. Le discours sur la sécurité dans les banlieues évoque régulièrement l'existence de zones de non-droit, sortes de zone échappant à l'autorité, à la compétence donc hors frontière. Ne faut-il pas voir en l'espèce certaines peurs dans cette vision ? Toute barrière est perméable. La Ligne Maginot en soi était un bel édifice militaire. La défaite des armées françaises n'a pas tenu à une erreur tactique mais à un effondrement mental des élites françaises comme l'a su si bien montré Marc Bloch dans L'Etrange défaite.

Filtre imparfait, la frontière est à l'image de la société qu'elle côtoie. En matière sociale, la frontière revêt ainsi l'apparence des castes dans la société hindoue, les corporations du Moyen-Age ou les classes sociales de la société moderne occidentale. Ces barrières ne sont pas imperméables et servent de filtre à la mobilité sociale. Lorsqu'elles sont rigides, elles concourent à la fin de la société à l'image des trois ordres de la société de l'Ancien Régime à la veille de la Révolution française (Eglise, noblesse, tiers état). Ces classes sociales offrent un statut social reposant sur des critères notamment culturels. On peut alors parler de « *frontière culturelle* » entre des groupes sociaux disposant d'un capital propre riche de signes spécifiques étudiés notamment par Pierre Bourdieu.

C'est en cela que la frontière reste une notion essentielle poussant les hommes d'Etat à proclamer de nouveaux objectifs aux sociétés plus ou moins bloquées. Parmi ces messies des temps modernes, outre Mao et sa « longue marche », Kennedy lancera la nouvelle frontière qui permettra à la fois aux Etats-Unis de se lancer dans la conquête de la Lune et de procéder aux réformes sociales, notamment en matière de ségrégation raciale.

Conclusion

[la conclusion est détachée du développement]

La frontière est remise en cause en profondeur par les mutations des sociétés. Les nouvelles techniques d'information et de communication, les échanges économiques et financiers semblent confirmer l'idée que l'avenir serait sans frontières.

En réalité, la frontière, notion élastique, s'adapte La frontière a un avenir parce qu'elle est étroitement associée au projet de vie en société. Elle contribue à asseoir une compétence notamment juridique. A cette fonction juridique, s'ajoute une dimension politique et psychologique.

La frontière est ainsi un enjeu intérieur car elle témoigne de l'état d'esprit d'un corps social donné. Dans *Le Rivage des Syrtes*, Julien Gracq, professeur de géographie, décrit les terres stériles des Syrtes et évoque cette « *frontière d'alarme* », plus aiguillonnante encore pour son imagination de tout ce que son tracé comportait de curieusement abstrait. Il oppose ainsi Orsenna, Etat qui a connu trop de siècles dont la « *peau épaisse devient un mur, une grande muraille* » à ces « *beaux cavaliers qui sentent l'herbe sauvage et la nuit fraîche, avec leurs yeux d'ailleurs* ».

La frontière peut sembler aux uns un obstacle appelé à être dépassé, donc sans avenir. En réalité, elle suscite tant de projets qu'elle façonne l'avenir. En ce sens, il serait utile de s'inspirer de Lucien Febvre, qui attaquant l'école géopolitique allemande disait « *Il n'y a pas de nécessités mais partout il y a des possibilités* ».

Pour aller plus loin éventuellement :

Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique. Michel Foucher, Fayard, 1991.

Quand l'Allemagne pensait le monde. Michel Korinman, Fayard, 1990.

Lieux d'histoire, essai de géohistoire systématique. Christian Grataloup, Lieux d'histoire, Reclus, 1996.

L'Europe, quelles frontières ?, Rémi Brague et Yves Lacoste, 2007.

Le Désert des Tartares. Dino Buzzati, Robert Laffont, 1949.

Le Rivage des Syrtes. Julien Gracq, José Corti, 1951.

Les frontières, un débat contemporain, Malcom Anderson, Cultures et conflits, n°26-27 (1997), pp. 15-34.

Une brève histoire de l'avenir, Jacques Attali, Fayard, 2006.

Eloge des frontières. Régis Debray, Gallimard, 2010.

Profiter de ce sujet pour relire ou découvrir un Atlas historique (par exemple, Gérard Chaliand *Atlas stratégique, Atlas politique du XX^e siècle*).